



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-Direction de l'éducation routière  
et du permis de conduire  
Bureau national des droits à conduire**

Affaire suivie par

## Délégation à la Sécurité Routière

Maître Yohan DEHAN  
174 rue de Courcelles  
75017 PARIS

02 MARS 2022

Paris, le  
Réf. .

Maître,

Par courrier reçu le 16 février 2022, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que des modifications ont été effectuées dans le dossier de permis de conduire de votre client.

De ce fait, son permis de conduire est de nouveau valide, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.